Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 82 (1994)

Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Suisse Actuelles Référendum contre l'AVS: titre trompeur, texte mensonger Pourquoi non au référendum 9 Dossier Objectif 95: Pékin De Vienne à Pékin, un mot d'ordre: action! En marge des débats officiels, les ONG veillent au grain Le Caire: des palabres. Et après? Sur le marché du travail, imposer l'égalité Société 16 Economiste cherche maman Le gymkhana des frontalières 19 Coopération Aide humanitaire: beaucoup d'appelées, peu d'élues Monde 20 Avortement: le chemin de croix des Polonaises 21 Cantons Actuelles Cultur...elles 22 A lire Ida Pfeiffer: ma tête à couper 24 Exposition **Bijoux**



AVS: n'est pas gagnant qui croit!



Une chose est claire: nous refusons de payer les améliorations de la 10° révision de l'AVS par une augmentation de l'âge de la retraite des femmes. Ce constat fait, il mérite quelques réflexions.

Unies, nous le sommes pour que le travail familial et éducatif, non rémunéré, soit enfin reconnu au niveau des assurances sociales. Unies, nous le sommes aussi en exigeant le droit à des rentes individuelles. Ce qui jette la confusion dans nos rangs, c'est le choix du chemin à suivre.

Le splitting et le bonus éducatif sont des acquis exceptionnels de la 10° révision de l'AVS. C'est une première européenne. Les femmes qui se sont bat-

tues au sein de la commission en connaissent le prix. Il a fallu plus de dix ans pour obtenir ce projet novateur. Il a suffi de quelques heures de palabres, le jour de l'élection de Ruth Dreifuss, pour l'anéantir. Une stratégie perfide de ceux qui s'opposaient à ses améliorations. Et, avec naïveté, c'est l'autre camp qui tombe dans le piège et s'entre-déchire. Les uns cherchent à sauver les meubles. Les autres prônent le refus complet en lançant un référendum, persuadés qu'ils réussiront après l'ouragan à récupérer ce qu'il y avait de meilleur dans la 10° révision. Attitude d'enfant vexé ou démagogie calculée?

Quelle tactique a le plus de chance de réussir? Accepter l'augmentation de l'âge de la retraite et conserver les points positifs en se mobilisant pour ne corriger que l'inacceptable (pas de référendum, mais une initiative)? Ou tout refuser d'un bloc, en espérant par hypothèse récupérer ce qui a été si difficile à obtenir: le splitting et le bonus éducatif? Cette deuxième solution paraît bien utopique. Les opposants au bonus et aux rentes individuelles ont signé à tour de bras le référendum. Ils l'approuveront en votation. Mais ils n'accepteront jamais une initiative qui réintroduirait ces acquis.

C'est sur l'âge de l'AVS qu'il faut se concentrer. Ce sera le thème central de la 11° révision, avec l'introduction éventuelle de la retraite à la carte. L'augmentation de l'âge de l'AVS, selon la 10° révision, ne prendra effet qu'en 2001. Un temps suffisant pour sensibiliser le public, pour agir, pour mobiliser toutes nos forces.

Même si nous le désapprouvons, nous respectons le choix du référendum. En demandant à la Chancellerie fédérale l'annulation des signatures du référendum, *Femmes suisses* prend un risque. Mais nous ne pouvons pas cautionner l'utilisation d'arguments erronés ou tronqués pour convaincre les citoyennes et les citoyens. Que dire aussi de l'explication entendue dans certains milieux: le référendum se justifie parce qu'il serait trop difficile de faire comprendre aux gens de la rue les véritables enjeux de l'AVS...

Et les femmes, dans tout cela? Celles pour qui quelques centaines de francs supplémentaires à la fin du mois sont une manne providentielle! Si le référendum aboutit en votation, ce seront elles les véritables victimes. Et ce n'est pas la démagogie qui remplira leur porte-monnaie! Contrairement à ce que laisse entendre le titre du référendum, c'est toute la révision qui est remise en question. Bonus éducatif et splitting seront perdus.

Les femmes seront perdantes. Perdantes au profit de groupes pour lesquels cette histoire est une bonne aubaine. Perdantes au profit de candidats potentiels qui pensent obtenir la faveur des électeurs à la veille d'importantes votations! A la lumière d'une désinformation, voire d'une tromperie!

Ne soutenez pas le référendum. Elisez plutôt des femmes aux prochaines élections. Les statistiques le prouvent, si elles avaient été plus nombreuses au Conseil national, nous n'en serions pas là!